

Résultats du recensement de la population

Guadeloupe, la population vieillit et les jeunes partent

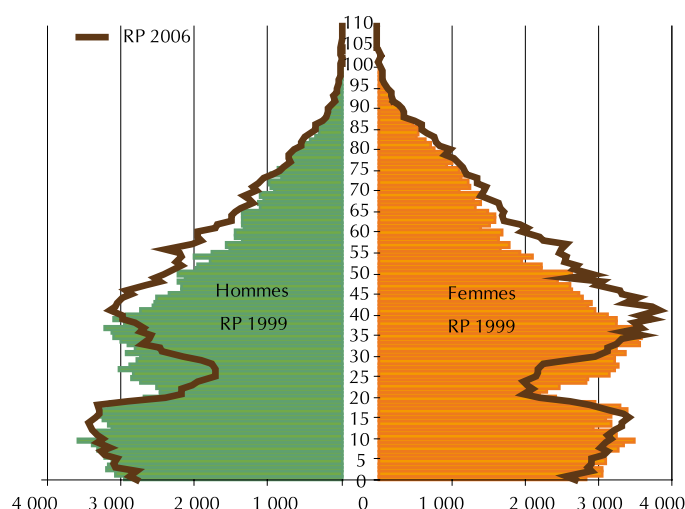
Le vieillissement de la population se poursuit en Guadeloupe. Sa structure socioprofessionnelle évolue : il y a davantage de cadres et de professions intermédiaires, mais moins d'ouvriers et d'élèves-étudiants. En 2006, une personne sur quatre cohabite dans une famille monoparentale et quatre enfants sur dix vivent au sein de l'une d'elles. En Guadeloupe, 6% des habitants âgés de plus de 5 ans, vivaient dans un autre département français cinq ans auparavant. Deux tiers d'entre eux ont entre 5 et 39 ans. Entre 2001 et 2006, le solde migratoire avec le reste de la France métropolitaine est déficitaire de 5 700 personnes. Ce déficit est essentiellement causé par le départ d'un jeune de 18 à 24 ans sur quatre et atténué par l'arrivée de retraités. Au final, pour 10 000 habitants âgés de plus de 5 ans, 31 quittent la Guadeloupe chaque année.

Au premier janvier 2006, la Guadeloupe (hors îles du Nord) abrite 400 736 habitants, soit 15 000 de plus qu'en 1999. Sa population reste jeune : 31 % a moins de 20 ans, contre 24 % de celle de la France métropolitaine. Cependant, elle vieillit : en 1990, les jeunes représentaient 36% de la population. Cette évolution est la résultante de deux effets. Conséquence de la baisse de la natalité, l'arrivée de classes d'âges moins fournies entraîne une diminution de la part des moins de 14 ans. Autre cause, l'émigration des jeunes en âge de suivre des études et d'entrer sur le marché du travail.

Poursuite du vieillissement de la population

En Guadeloupe, l'âge moyen est passé de 33,2 années en 1999 à 35,8 années en 2006. Il est le deuxième département français d'outre-mer le plus âgé après la Martinique (37 années) ; c'est aussi celui qui a le plus vieilli durant cette période (+2,6 années). Cependant, il reste plus jeune que la France métropolitaine même si l'écart s'est réduit : de 5,4 années en 1999, il passe à 3,8 années en 2006. A l'inverse, la Guyane et la Réunion ont des populations plus jeunes, de respectivement 9,6 et 4,1 années. Dans ce contexte, la part des moins de 40 ans baisse dans la population guadeloupéenne. Au-delà, elle augmente.

Pyramide des âges en effectif de la population de la Guadeloupe



Structure de la population en 2006

Unité : %

	Population 2006	Évolution 2006/1999
Moins de 18 ans	28,1	-1,6
De 18 à 24 ans	8,2	-1,4
De 25 à 39 ans	19,9	-4,5
De 40 à 59 ans	27,2	4,9
60 ans et plus	16,6	2,6

Source : Insee, Recensement de la population 2006



Un déficit migratoire qui se creuse

Entre 2001 et 2006, la hausse de la population guadeloupéenne est due uniquement à l'accroissement naturel (un nombre de naissances supérieur à celui des décès), de l'ordre de 20 000. Le solde migratoire avec le reste de la France métropolitaine est déficitaire comme c'était déjà le cas entre 1990 et 1999 : plus de personnes sont parties de Guadeloupe qu'il n'en est arrivé. Ces dernières années, le déficit migratoire s'est creusé, En moyenne annuelle, il est passé d'un peu plus de 900 personnes sur la période 1990-1999 à 1 150 personnes sur la période 2001-2006.

Un jeune de 18 à 24 ans sur quatre est parti

Le déficit migratoire guadeloupéen est essentiellement dû aux départs pour la France métropolitaine des jeunes âgés de 18 à 24 ans rendus nécessaire par la poursuite de leurs études supérieures ou pour faire face à une situation de l'emploi difficile dans le département.

Dans cette tranche d'âge, ils sont près de 9 000 à avoir quitté la Guadeloupe (un jeune sur quatre) pour moins de 2 000 entrants, soit un déficit d'environ 7 000 jeunes.

Chaque année, pour 10 000 jeunes résidents, la région en perd près de 400. Mais la réduction du taux de chômage enregistré ces dernières années et la création de nombreuses structures de formation telles que la faculté de médecine en 2000, l'Antenne

de la faculté de lettres et sciences humaines en 2003 et le lycée hôtelier en 2004, ont certainement permis de limiter l'hémorragie des départs.

Le déficit migratoire des jeunes de 18 à 24 ans s'observe dans l'ensemble des DOM.

Des retraités arrivent

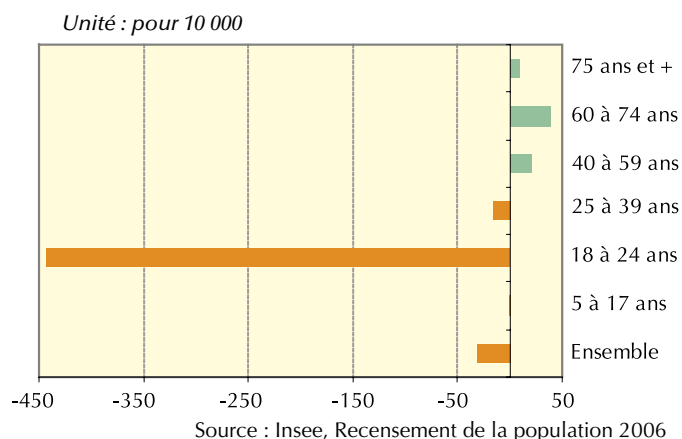
À partir de 40 ans, le solde migratoire redevient positif (+2 050) et permet de limiter le déficit migratoire global causé par le départ des jeunes. Mais c'est surtout l'arrivée de nombreux retraités qui est à l'origine de ce résultat. Avec près de 2 200 arrivées pour près de 900 départs, ils contribuent pour les deux tiers au solde migratoire positif des plus de 40 ans, soit 1 300 personnes.

Pour 10 000 habitants âgés de plus de 5 ans, 31 quittent la Guadeloupe chaque année

Chaque année, par le jeu des flux migratoires, la Guadeloupe perd 31 habitants pour 10 000 habitants âgés de plus de 5 ans.

Au classement des déficits migratoires les plus importants, la Guadeloupe se place au 4e rang des régions françaises derrière l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne et le Nord-Pas-de-Calais. Parmi les régions dominiennes, seule la Réunion gagne des habitants, 0,6 pour 10 000 âgés de plus de 5 ans, la Martinique et la Guyane perdent respectivement 20 et 22 habitants.

Taux annuel de migrations net avec la France métropolitaine par groupe d'âge



6% des habitants vivaient dans un autre département français cinq ans auparavant

La population de la région a évolué sous l'effet de la transformation du profil de la population résidente stable (vieillesse, transformation des modes de vie, augmentation des niveaux de qualification, etc.) mais aussi par le renouvellement de population induit par les migrations. Entre 2001 et 2006, près de 18 500 personnes en provenance de la France métropolitaine sont venues s'installer en Guadeloupe tandis que 27 240 l'ont quittée. En 2006, 6% des habitants de plus de 5 ans de la région résidaient dans un autre département français cinq ans auparavant (6% en Martinique, 7% en Guyane, 5% à La Réunion). Les arrivées en provenance de l'étranger représentaient moins de 1% de la population tout comme celles des autres DOM et TOM.



Les moins de 40 ans plus mobiles Les personnes sont d'autant plus mobiles qu'elles sont jeunes. Près de 7,5% des personnes âgées de 5 à 39 ans sont arrivées dans le département dans les cinq dernières années. Elles représentent les deux tiers des migrants. Au-delà, la mobilité baisse fortement, 4% des 40 ans et plus, un tiers des migrants, sont arrivés en Guadeloupe au cours de ces cinq dernières années.

Les nouveaux arrivants sont surtout des jeunes couples âgés de 25 à 39 ans avec des enfants de moins de 17 ans. Près de 10% de la population guadeloupéenne âgée de 25 à 39 ans est arrivée dans le département il y a moins de cinq ans, souvent accompagnée d'enfants de 5 à 17 ans. Ces derniers représentent 6% de l'ensemble des enfants de cette tranche d'âge présents sur le territoire.

Quatre enfants sur dix vivent dans une famille monoparentale

Les structures familiales évoluent également sous l'effet conjugué du vieillissement de la population, des unions de plus en plus tardives et de l'éclatement de la cellule familiale plus prononcé (phénomène de décohabitation et séparation plus fréquente). Ainsi, en 2006, la part des personnes vivant au sein d'un couple avec enfants s'établit à 44% en baisse de 6 points par rapport à 1999. Si ce phénomène touche l'ensemble des DOM, la Réunion se démarque par une proportion nettement plus élevée que les autres départements (58%) tandis que la Martinique atteint seulement 43%.

Les familles monoparentales pour lesquelles le chef de famille est dans 91% des cas une femme restent importantes en Guadeloupe : plus d'une personne sur quatre est concernée (27% contre 26% en 1999). Quatre enfants sur dix vivent dans une famille monoparentale. Ce mode de vie touche un peu moins la Réunion où une personne sur cinq vit dans une famille monoparentale.

À l'opposé, la part des couples sans enfant progresse de 2,2 points, soit 12% de la population. Les personnes vivant seules sont de plus en plus nombreuses (11% des habitants contre 8,4% en 1999). Les femmes, dont l'espérance de vie à la naissance est supérieure de 6 années à celle des hommes, se retrouvent plus souvent dans cette situation (52%)

Davantage de cadres et de professions intermédiaires

La répartition de la population guadeloupéenne (de plus de 5 ans) par catégorie socioprofessionnelle diffère assez de celle de la France métropolitaine. En effet, en 2006, la part des personnes sans activité professionnelle (en dehors des retraités) rassemble 45% de la population totale (64% en Guyane, 51% à la Réunion et 40% en Martinique) contre 33% en France métropolitaine. Elles restent nombreuses même si leur part a diminué de quatre points par rapport à 1999. Cela est dû essentiellement à une population plus jeune et un taux de chômage plus élevé que dans l'Hexagone.

La part des cadres en activité a augmenté de 0,8 point en Guadeloupe et celle des professions intermédiaires de 1,3 point. Chaque année, pour 10 000 cadres installés dans la région, 49 arrivent. En revanche, comme au niveau national, les ouvriers sont de moins en moins présents aux Antilles-Guyane alors qu'ils restent stables à la Réunion.

Ali BENHADDOUCHE

Migrants par catégorie socioprofessionnelle et âge

Unité : %

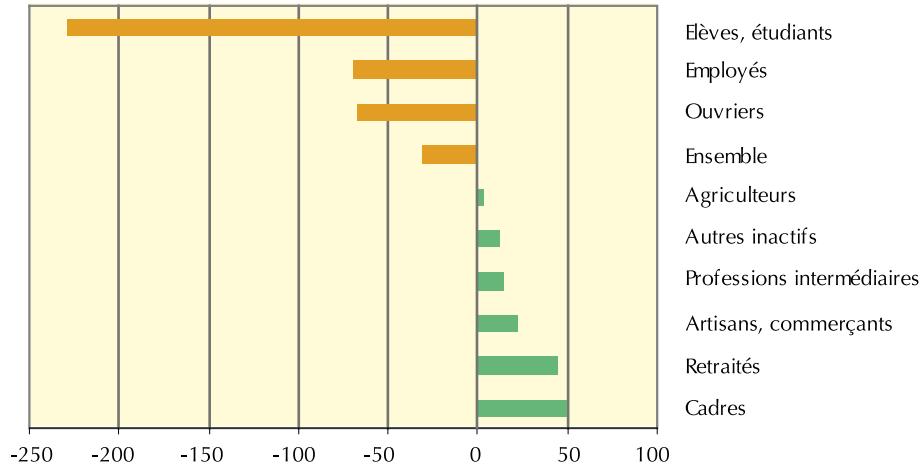
	Structure des migrants	Structure des migrants dans la population correspondante
Ensemble	100,0	5,7
Agriculteurs exploitants	0,1	0,7
Artisans-commerçants-chefs d'entreprise	3,3	4,9
Cadres	9,7	17,1
Professions intermédiaires	17,6	11,7
Employés	17,1	6,0
Ouvriers	5,4	3,3
Élèves - étudiants	8,7	4,7
Retraités	10,1	3,7
Autres inactifs	28,0	5,5
5 - 17 ans	24,2	6,3
18 - 24 ans	7,8	5,3
25 - 39 ans	34,7	9,6
40 - 59 ans	25,4	5,1
60 et 74 ans	6,8	3,3
75 ans et plus	1,1	1,1

Source : Insee, Recensement de la population 2006



Taux annuel de migrations net par catégorie socioprofessionnelle

Unité : pour 10 000



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Pour savoir en plus

Les résultats complets du recensement de la population 2006 disponibles sur le site [insee.fr](http://www.insee.fr):

<http://www.recensement-2006.insee.fr>

- « Les migrations entre les départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs », Insee Première n°1248, juillet 2009.
- « 205 954 habitants en Guyane au 1er janvier 2006 », Premiers résultats n°38, Insee-Dirag, janvier 2009.
- « 397 732 habitants en Martinique au 1er janvier 2006 », Premiers résultats n°39, Insee-Dirag, janvier 2009.
- « 400 736 habitants en Guadeloupe au 1er janvier 2006 », Premiers résultats n°37, Insee-Dirag, janvier 2009.
- « Martinique, France métropolitaine, la structure proche des emplois », Premiers résultats n°48, Insee-Dirag, juillet 2009.
- « Guyane, une région jeune et attractive », Premiers résultats n°47, Insee-Dirag, juillet 2009.

Définitions

Le solde migratoire interdépartemental est la différence entre le nombre d'entrants dans le département, en provenance du reste de la métropole, et le nombre de sortants du département, vers le reste de la métropole.

Le taux annuel de migration net est le rapport entre le solde migratoire annuel et la population moyenne du département. Il permet de comparer les soldes migratoires des départements entre eux.

Sources

Jusqu'en 1999, le recensement de la population résidant en France était réalisé de manière exhaustive, tous les six à neuf ans. Depuis 2004, il est organisé par enquêtes annuelles concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Les migrations résidentielles concernent les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant. La période observée de cinq ans permet de « coller » de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est moins forte sur une période de cinq ans que sur celle de huit ou neuf ans comme lors des recensements précédents.

Les migrants ont plus de cinq ans : les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas comptés dans la population susceptible d'avoir migré.